

---

# Communiqué

---

CNW: CODE 68  
PLUS SERVICE AUX HEBDOS  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Collectivités

### LANCEMENT OFFICIEL DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC MULTISPORTS OZIAS-LEDUC À MONT-SAINT-HILAIRE

**Mont-Saint-Hilaire, le 28 juin 2010** – Le ministre d'État de Développement économique Canada, l'honorable Denis Lebel, la ministre du Tourisme, ministre responsable de la région de la Montérégie et députée de Laporte, madame Nicole Ménard, au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, sont heureux de souligner aujourd'hui le début des travaux de réaménagement du parc multisports Ozias-Leduc. La ministre Nicole Ménard, qui a procédé à la première pelletée de terre, en compagnie du maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, monsieur Michel Gilbert, a profité de l'occasion pour rappeler qu'une aide financière conjointe de 1 496 586 \$ a été accordée en vertu du volet Collectivités du *Fonds Chantiers Canada-Québec*, pour la réalisation de ces travaux.

« Le réaménagement du parc multisports Ozias-Leduc profitera aux résidents de Mont-Saint-Hilaire. En appuyant financièrement ce projet, nous nous assurons que la population jouira d'une qualité de vie qui fait la renommée du pays. En effet, le gouvernement du Canada s'est donné pour objectif de doter chaque collectivité d'installations modernes indispensables à la santé et à la sécurité des citoyens. Le renouvellement des infrastructures publiques s'inscrit dans un vaste plan d'action qui nous permettra de prospérer dans un environnement sain », a déclaré le ministre d'État, Denis Lebel.

« En participant à ce projet, le gouvernement du Québec va de l'avant afin de doter les municipalités du Québec d'infrastructures adaptées à nos réalités et axées sur le développement durable. Par l'injection de nouveaux capitaux dans le *Plan québécois des infrastructures*, le gouvernement veut accélérer la réalisation des nombreux travaux d'infrastructures sur le territoire du Québec, comme ceux prévus à Mont-Saint-Hilaire, pour améliorer le mieux-être des citoyens et citoyennes du Québec, créer des emplois et soutenir une économie performante. Nous léguons ainsi à la municipalité des infrastructures de qualité, des outils indispensables pour relever les défis de l'avenir », a ajouté la ministre Nicole Ménard.

Rappelons que le projet de la Ville de Mont-Saint-Hilaire consiste à remplacer un terrain de soccer en surface naturelle par un plateau sportif polyvalent à surface synthétique en plus d'effectuer une mise aux normes de divers plateaux sportifs existants. Présentement, la très forte demande locale et régionale des surfaces de jeu entraîne une dégradation des infrastructures. Avec ce projet, la Ville compte augmenter sa contribution à l'offre régionale de plateaux sportifs et améliorer les surfaces existantes.

La réalisation de ce projet nécessite un investissement admissible total de 2 244 877 \$. Les gouvernements du Québec et du Canada accordent chacun 748 293 \$, ce qui représente une aide financière gouvernementale totale de 1 496 586 \$, alors que la Ville de Mont-Saint-Hilaire participe au projet pour un montant de 748 291 \$.

Le volet *Collectivités* du *Fonds Chantiers Canada-Québec*, en vertu duquel les contributions des deux ordres de gouvernement sont égales, vise à financer la réalisation de projets d'infrastructures dans les collectivités de moins de 100 000 habitants. Ces collectivités pourront, grâce aux sommes qui leur seront consenties, moderniser des installations ou des équipements qui en ont grand besoin, dont des stations d'épuration des eaux, des réseaux d'aqueduc ainsi que des centres culturels et sportifs.

Représentant un engagement sans précédent du gouvernement du Canada, le Fonds Chantiers Canada-Québec permet un financement stable et prévisible des projets d'infrastructures. Au Québec, près de 4 milliards de dollars seront attribués à ce chapitre.

La contribution annoncée aujourd'hui par le gouvernement du Canada est consentie en vertu du *Plan d'action économique du Canada*. Pour plus de précisions sur ce plan, consultez le site [www.plandaction.gc.ca](http://www.plandaction.gc.ca).

Pour de plus amples renseignements sur le *Plan québécois des infrastructures* du gouvernement du Québec, consultez le site Web [www.infrastructures.gouv.qc.ca](http://www.infrastructures.gouv.qc.ca).

Pour plus de précisions sur le *Fonds Chantiers Canada-Québec* et la présentation de demandes de financement, consultez les sites [www.chantierscanada.gc.ca](http://www.chantierscanada.gc.ca) et [www.mamrot.gouv.qc.ca](http://www.mamrot.gouv.qc.ca).

Also available in English: [www.dec-ced.gc.ca](http://www.dec-ced.gc.ca).

**Sources :**

Ève Cardinal  
Adjointe spéciale aux communications  
Cabinet de l'honorable Denis Lebel  
Développement économique Canada  
819 997-3319

André Poirier  
Conseiller politique  
Cabinet de la ministre du Tourisme, ministre  
responsable de  
la région de la Montérégie  
450 672-1885